

La ville de MIMIZAN recrute

24 AGENTS RECENSEURS DE LA POPULATION et 2 COORDONNATEURS à temps complet

(Contrat à durée déterminée du 2 janvier 2024 au 21 février 2025)

Dans le cadre de la campagne de recensement qui sera menée du 16 janvier au 15 février 2025, la Ville de Mimizan recrute 24 agents recenseurs et 2 coordonnateurs. Le recensement de la population est une opération destinée à recueillir un ensemble de données à partir du dénombrement des logements et de la population : sexe, âge, activité, caractéristiques des ménages, taille et type de logement

LA MISSION SE DEROULERA EN 4 TEMPS

Phase de formation : se former aux concepts et aux règles du recensement et assister aux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE (*dates en attente de confirmation*).

Phase de reconnaissance : effectuer la tournée de reconnaissance / repérer l'ensemble des adresses de son secteur / relevé des adresses / estimation du nombre de logements / information des habitants / préparation du bordereau de district et du carnet de tournées /
Faire valider par le coordonnateur communal du recensement, organiser sa tournée de manière rationnelle.

Phase de tournées : dépôt des questionnaires aux habitants / collecte des bulletins individuels et feuilles de logements / déposer les documents du recensement / inciter les habitants à répondre par internet et leur expliquer la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne / aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier.

Phase de contrôle : dépôt et vérification de toutes les données collectées (adresses et logements recensés) / suivre l'avancement de la collecte / tenir à jour régulièrement le carnet de tournée / rendre compte hebdomadairement de l'avancement de ses missions au coordonnateur communal et lui remettre les questionnaires collectés manuellement.

Qualités :

- Avoir de bonnes qualités relationnelles, justifier de patience et de pédagogie,
- Témoigner d'une grande neutralité et de discrétion,
- Faire preuve de ténacité, de rigueur, d'ordre et de méthode,
- Disposer de réelles aptitudes au travail en équipe,
- Savoir rendre compte de l'activité (coordonnateur + chef de service de la Ville) et respecter les consignes,
- Maîtriser la bureautique et plus particulièrement internet.

Particularités du poste :

- Disponibilité quotidienne et horaires décalés soirs et week-end
- Autonomie sur le terrain
- Connaissance du territoire souhaitée
- Congés non autorisés durant la période de recensement
- Permis B obligatoire et véhicule personnel indispensable

Rémunération : selon la grille statutaire des adjoints administratifs de la fonction publique territoriale

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) au plus tard le 31 octobre 2024 à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de la Ville de MIMIZAN - 2 avenue de la Gare - 40 200 MIMIZAN
ou par courriel à service.personnel@mimizan.com

